



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 31/05/11

Reçu en Préfecture le : 01/06/11
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 30 mai 2011
D-2011/321

Aujourd'hui 30 mai 2011, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

(sauf de 17h20 à 18h00 M.Hugues MARTIN)

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Madame Laeticia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI, *M. Michel DUCHENE (présent jusqu'à 17h30), Mme Chantal BOURRAGUE (présente jusqu'à 17h50), Mme Sylvie CAZES (présente jusqu'à 17h30), Mme Emmanuelle CUNY (présente à partir de 17h55), Mr Matthieu ROUYEYRE (présent jusqu'à 17h30)*

Excusés :

Monsieur Anne-Marie CAZALET, Monsieur Alain MOGA, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Jean-Michel PEREZ

**Classes de neige - séjours de ski - séjours
environnement à la montagne. Année scolaire
2011-2012. Signature des marchés. Autorisation**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des départs en classe de neige, la Ville de Bordeaux organisera pendant l'année scolaire 2011/2012, un séjour de 11 jours au profit de 3 classes élémentaires, 8 séjours de 5 jours au profit de 19 classes élémentaires.

Les séjours se dérouleront hors vacances scolaires.

La prestation porte sur le transport, l'accueil, l'encadrement, l'animation et les activités des 22 classes.

Ainsi la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la Direction de l'Education et de la Famille.

A l'issue de la procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

Lot 1 - Transport, accueil, encadrement, animation et activités de 3 classes élémentaires pendant 11 jours. A titre indicatif, l'effectif maximum est d'environ 93 enfants et adultes et au minimum de 63 enfants et adultes pour le séjour.

Société AVAPHA pour un montant minimum de 25 000 € HT

Lot 2 - Transport, accueil, encadrement, animation et activités de 13 classes élémentaires pendant 5 jours. A titre indicatif, l'effectif maximum est d'environ 403 élèves et adultes et au minimum de 273 élèves et adultes.

Société VALT 33 pour un montant minimum de 60 000 € HT

Lot 3 - Transport, accueil, encadrement, animation et activités de 6 classes élémentaires pendant 5 jours. A titre indicatif, l'effectif maximum est d'environ 186 élèves et adultes et au minimum de 126 élèves et adultes.

Société AVAPHA pour un montant minimum de 25 000 € HT

Les marchés à bons de commande seront conclus sans montant maximum selon les dispositions prévues à l'article 77.1 du Code des Marchés Publics.

Les séjours se dérouleront du 3 janvier 2012 au 23 mars 2012.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40, 57 à 59 du code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 213, articles 6188, 6247, 6262.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 30 mai 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE